



PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES	Référence	
	FOR-2-1-5	
Plan de prévention des risques Etabli conformément au décret n° 92.158 du 20 Février 1992 et au code du travail Art. n°4512-6 à 12	Indice	A
	Pages	9
	Date d'application	

ENTREPRISE UTILISATRICE (EU) = demande la prestation

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Raison sociale : Roannaise de l'Eau ▪ Adresse : 63 rue Jean Jaurès 42300 Roanne ▪ Tél. : 04 77 68 54 31 ▪ Fax : 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsable sur site : Patrick TATU ▪ Tél : 06 13 17 48 32 ▪ Chargé de sécurité : Marianne BÂTY ▪ Tél. : 06 12 15 00 82
--	--

ENTREPRISE EXTERIEURE (EE) = assure la prestation

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Raison sociale : ▪ Adresse : ▪ Tél : ▪ Fax : 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom du responsable : ▪ Tél : ▪ Fonction : ▪ Chargé de sécurité : ▪ Tél. :
---	---

SOUS-TRAITANTS DE L'EE (ST)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Raison sociale : ▪ Adresse : ▪ Tél. : / / au / / ▪ Fax : 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature des travaux : ▪ Nom du responsable : ▪ Fonction : ▪ Tél. : ▪ Effectif prévisible :personne(s)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Raison sociale : ▪ Adresse : ▪ Tél. : / / au / / ▪ Fax : 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature des travaux : ▪ Nom du responsable : ▪ Fonction : ▪ Tél. : ▪ Effectif prévisible :personne(s)

INSPECTION COMMUNE PREALABLE (ou réunion sécurité annuelle pour un intervenant régulier)

=> Inspection de la zone d'intervention :

Présentation des lieux de travail, des installations, des sanitaires et locaux d'hygiène.

Identification des zones de danger, des voies de circulation à emprunter et du matériel d'urgence (extincteur, RIA, douches, absorbants)

Installations mises à disposition de l'EE : Vestiaires Sanitaires Salle de détente Réfectoire

Autres(s), préciser :

➡ Fait le : / /

DESIGNATION DE L'OPERATION

- Lieu de l'opération (zone, secteur, bâtiment...) :

Réservoir de Commelle – Local de formation CATEC, Route des Gallinières 42120 COMMELLES-VERNAY

Coordonnées GPS : Latitude - 46.003168 Longitude : 4.065674

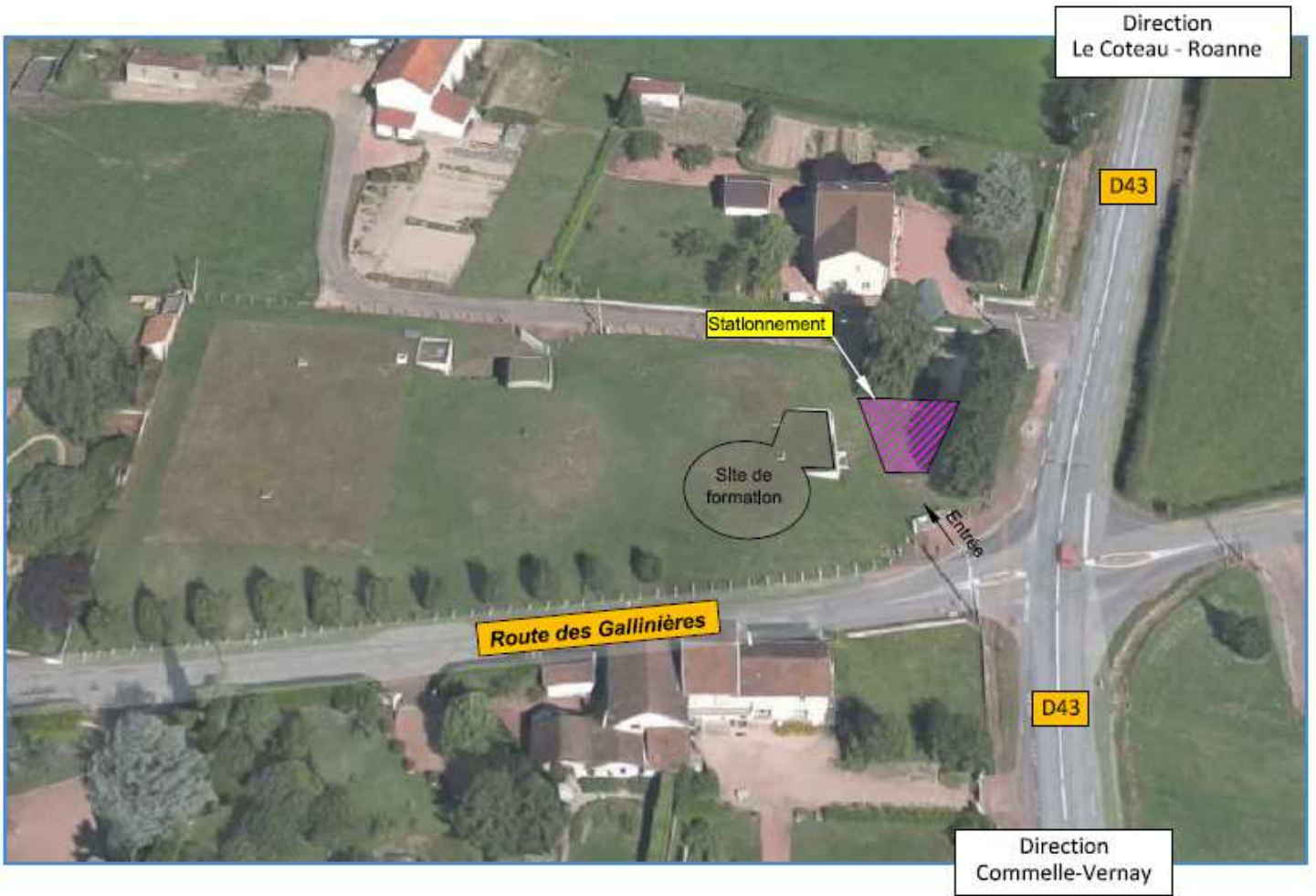
- Nature des opérations :

Formation CATEC










CAS n°1 :	CAS n°2 :
<input checked="" type="checkbox"/> Interventions annuelles et répétitives à partir du / / Fréquence : ⇒ Interventions/Travaux susceptibles de se présenter plusieurs fois par an (ex : société de nettoyage, vérif. périodiques...) <input type="checkbox"/> Interventions annuelles mais non répétitives sur l'année à partir du / / ⇒ Travaux faisant appel à la même entreprise mais dont les prestations peuvent différer à chaque fois (ex : entreprise de soudure, travaux de peinture...)	<input type="checkbox"/> Intervention ponctuelle du / / au / / ⇒ il s'agit de travaux rares, exceptionnels ou « imprévus » (ex : dépannage, travaux de rénovation, travaux d'aménagement, ...)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectif concerné par l'opération : personnes pour l'entreprise utilisatrice personnes pour l'entreprise extérieure personnes pour le(s) sous-traitant(s) <p>Le détail de l'effectif concerné par les sous-traitants est à préciser sur le(s) avenant(s)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée totale de l'opération : heures de travail. ⇒ nbre de personnes intervenant * nbre de jrs travaillés * nbre d'heures travaillées /jour (la durée correspond au cumul des heures prévisibles des salariés affectés à l'opération). ▪ Travaux faisant partie de la liste des travaux dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI (Voir liste des éléments à fournir avant intervention) <input type="checkbox"/> NON 	<p>Restriction d'accès (horaires, jours...)</p> <p>Jours ouverts uniquement</p>
---	---

PLAN DE L'INTERVENTION (annexer si besoin un plan du bâtiment ou croquis)



PLAN DE CIRCULATION - Légende et informations -

	Sens de circulation		Zone de parking		Point de ralliement
	Marche arrière		Point d'appel		Locaux d'hygiène
	Passage piétons		Local urgence – Pharmacie		Aire d'isolement : <ul style="list-style-type: none"> • D'un chargement arrivant en feu • D'un chargement ayant déclenché le portique de radioactivité

Remarque : il est important d'identifier les principaux locaux entrant dans le cadre de l'intervention (bureaux, accueil,...) et de tracer le cheminement permettant d'accéder et de quitter la zone de chargement/déchargement

CONSIGNES GENERALES

A chaque arrivée sur le site, il est impératif de se présenter à l'accueil.

	Se conformer aux consignes données à l'accueil.		Respecter le code de la route, la signalisation et le plan de circulation.
	Respecter l'interdiction de fumer sur le site (hors zone signalée) et dans les véhicules		Respecter la limitation de vitesse. Rouler au pas sur le pont bascule
	Il est interdit de consommer ou d'introduire tout objet et produit pouvant nuire à l'activité (alcool, ...)		Respecter le sens de circulation et les passages piétons
	Il est interdit de circuler autour des camions, des engins et des charges lors des manœuvres.		Il est interdit d'utiliser le téléphone portable ou un récepteur de messagerie en conduisant , ou en manœuvrant sur le site

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

				Cochez 			Autre EPI : Harnais / masque auto sauveur / détecteur gaz _____
Obligatoire (1)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Sur tout le site (1)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sur zones ou opérations spécifiques (2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des interventions CATEC	Lors des interventions CATEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des interventions CATEC

(1) Cochez la case - (2) Précisez les endroits où les EPI sont requis.

CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT

Des fiches réflexes précisant les mesures à suivre vous ont été remises et sont affichées à différents endroits du site

Accident corporel	Accident environnemental	Incendie
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Protéger la victime du danger ◆ Appeler un sauveteur secouriste qui doit : ◆ Examiner la victime ◆ Faire Alerter ou alerter les secours ◆ Secourir la victime 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Alerter le personnel sur place ◆ Stopper l'émission à la source ◆ Limiter la propagation (matériau absorbant) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Alerter le personnel sur place ◆ Stopper ou limiter l'incendie avec les équipements appropriés si vous êtes formés.
<p>➔ Pour alerter les secours, composer le 18 (pompiers) ou le 15 (SAMU)</p>		

SUIVI DE L'INTERVENTION

Les travaux et la prestation pourront faire l'objet de visites sécurité, afin de :

- => s'assurer que les mesures décidées sont exécutées (respect des consignes, comportements...)
- => coordonner les nouvelles mesures qui doivent être mises en place (ex : travaux supplémentaires, ...)

ANALYSE DES RISQUES LIEE A LA COACTIVITE - MESURES SPECIFIQUES

Prendre en compte :

- les activités du site pouvant générer des risques pour l'entreprise intervenante
- les activités de l'entreprise intervenante pouvant générer des risques pour le personnel du site

Installation du chantier	Qui réalise les actions		
	E.U	E.E	S.T
Ex : Libérer la zone d'installation - Matérialiser les zones dangereuses présentes sur le site - Préciser les zones de stockage - Préciser les zones de stationnement - Accès au chantier Zone de formation délimitée. Accès interdit aux réservoirs en service	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

DESCRIPTION DES ACTIVITES DANGEREUSES	RISQUES	MESURES DE PREVENTION (actions)	Qui réalise les actions ?			DOCUMENTS NECESSAIRES
			E.U	E.E	S.T	
1-Circulation - Concerné ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON						
.....	<input checked="" type="checkbox"/> Collisions véhicules <input checked="" type="checkbox"/> Heurt – Ecrasement d'un piéton <input checked="" type="checkbox"/> Blocage des accès en cas d'évacuation <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> Respecter le plan de circulation <input checked="" type="checkbox"/> Respecter les emplacements définis pour stationner (pas sur les passages piétons ni sur les allées) <input type="checkbox"/> Baliser le véhicule si stationnement gênant <input checked="" type="checkbox"/> Respecter les piétons <input type="checkbox"/> Porter le gilet haute visibilité : pour les piétons <input type="checkbox"/> Autre(s) : Consignes particulières : <input type="checkbox"/> Coactivité : les engins du site sont prioritaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Plan de circulation à fournir
2-Conditions particulières de travail (nuit, isolé, ...) - Concerné ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON						
.....	<input type="checkbox"/> Non-assistance en cas d'accident, de malaise <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> Autoriser le début des travaux (responsable du site) <input type="checkbox"/> Travailler toujours à 2 : Lorsque l'opération est exécutée de nuit ou dans un lieu isolé ou à un moment où l'activité de l'entreprise utilisatrice est interrompue, le chef de l'entreprise extérieure concerné doit prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun salarié ne travaille isolément en un point où il ne pourrait être secouru à bref délai en cas d'accident. <input type="checkbox"/> Baliser la zone d'intervention <input type="checkbox"/> Utiliser un système PTI en permanence <input type="checkbox"/> Moyen de communication <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3-Travaux exposant à des températures extrêmes - Concerné ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON						
.....	<input type="checkbox"/> Déshydratation <input type="checkbox"/> Hypothermie <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> S'hydrater régulièrement <input type="checkbox"/> Prendre des pauses en zone tempérée <input type="checkbox"/> Adapter les horaires de travail <input type="checkbox"/> Se protéger du soleil / du froid <input type="checkbox"/> Porter des vêtements et EPI adaptés aux conditions <input type="checkbox"/> Limiter la durée d'exposition aux températures extrêmes : _____ <input type="checkbox"/> Mesurage de la température <input type="checkbox"/> Permanente <input type="checkbox"/> Ponctuelle : _____ <input type="checkbox"/> Température max : _____ <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4-Travaux en espace confiné - Concerné ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON						
.....	<input checked="" type="checkbox"/> Non-assistance en cas d'accident, de malaise <input checked="" type="checkbox"/> Mauvaise visibilité <input checked="" type="checkbox"/> Chocs, heurts <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : asphyxie	<input checked="" type="checkbox"/> Respecter les consignes CATEC <input checked="" type="checkbox"/> Contrôler l'atmosphère <input checked="" type="checkbox"/> Ventiler <input checked="" type="checkbox"/> Porter les EPI adéquats <input checked="" type="checkbox"/> Porter un détecteur multigaz en permanence <input checked="" type="checkbox"/> Utiliser un système PTI (ATEX, si besoin) <input checked="" type="checkbox"/> Consignation des installations <input type="checkbox"/> Rédiger un permis de feu <input checked="" type="checkbox"/> Travailler toujours à 2 (pas de personnel isolé) ou surveillance extérieure <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Attestation de consignation
5-Travaux en zone ATEX (ou à proximité) - Concerné ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON						
.....	<input type="checkbox"/> Explosion <input type="checkbox"/> Incendie <input type="checkbox"/> Asphyxie	<input type="checkbox"/> Autoriser le début des travaux (responsable du site) <input type="checkbox"/> Travailler toujours à 2 (pas de personnel isolé) <input type="checkbox"/> Remettre une copie du DRPE de la zone concernée <input type="checkbox"/> Appliquer les consignes prévues au DRPE <input type="checkbox"/> Informer le personnel extérieur de la présence de zone ATEX.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Autorisation du Resp. de site <input type="checkbox"/> DRPE <input type="checkbox"/> Réseau biogaz (ATEX) : attestation de compétence <input type="checkbox"/> Torchère : attestation de

.....	<input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> Mettre à l'arrêt l'installation. <input type="checkbox"/> Baliser la zone d'intervention <input type="checkbox"/> Utiliser des outils et équipements adéquats <input type="checkbox"/> Port des EPI (masque – chaussures –gants) <input type="checkbox"/> S'assurer qu'aucun travail par point chaud ne sera réalisé ou maîtrisé par un permis de feu (obligatoire) <input type="checkbox"/> Interdiction de faire une flamme nue ou étincelles sauf permis de feu avec mesures de sécurité complémentaires <input type="checkbox"/> Protéger les accès à la zone ATEX entre 2 interventions (fermeture, balisage...) <input type="checkbox"/> Ventiler / Dégazer la zone ATEX <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	compétence
6-Emissions de poussières - Concerné ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON						
.....	<input type="checkbox"/> Inhalations <input type="checkbox"/> Projections <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> Utiliser un système d'aspiration/ de filtration <input type="checkbox"/> Pratiquer un arrosage régulier <input type="checkbox"/> Porter un masque type P3 <input type="checkbox"/> Porter des lunettes/visière de sécurité <input type="checkbox"/> Porter un ½ masque à assistance respiratoire (obligation en présence de poussières de bois et d'amiante) <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7-Emissions de bruit - Concerné ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON						
.....	<input type="checkbox"/> Perte auditive <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> Porter une protection auditive <input type="checkbox"/> Limiter la durée d'exposition : ____ <input type="checkbox"/> Conformité des équipements à la puissance sonore aérienne (selon équipements) <input type="checkbox"/> Eloignement du personnel <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8-Travaux à proximité de bassins - Concerné ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON						
.....	<input type="checkbox"/> Noyade <input type="checkbox"/> Chute <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> Le personnel extérieur doit savoir nager <input type="checkbox"/> Présence de bouée, d'échelle, de câble traversant <input type="checkbox"/> Port EPI (gilet de sauvetage obligatoire dans l'enceinte du bassin, ...) <input type="checkbox"/> Travailler toujours à 2 : <i>Lorsque l'opération est exécutée de nuit ou dans un lieu isolé ou à un moment où l'activité de l'entreprise utilisatrice est interrompue, le chef de l'entreprise extérieure concerné doit prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun salarié ne travaille isolément en un point où il ne pourrait être secouru à bref délai en cas d'accident.</i> <input type="checkbox"/> Utiliser un système PTI et moyens de communication <input type="checkbox"/> Fermer les accès <input type="checkbox"/> Utilisation d'une perche télescopique ou époussette <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9-Travail en hauteur - Concerné ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON						
.....	<input checked="" type="checkbox"/> Chute d'objets – Ecrasement <input type="checkbox"/> Electrification - Electrocutation <input checked="" type="checkbox"/> Chute de hauteur <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input checked="" type="checkbox"/> Respecter les consignes CATEC <input checked="" type="checkbox"/> Porter les EPI adéquats (Harnais obligatoire si requis + Stop chute + ancrage certifié) <input checked="" type="checkbox"/> Utiliser du matériel conforme à la réglementation, en adéquation avec les prescriptions du constructeur et contrôlé selon la périodicité en vigueur <input type="checkbox"/> Si utilisation d'une nacelle ou Plateforme Individuelle Roulante : Baliser autour du matériel / s'assurer de sa stabilité <input type="checkbox"/> Si travaux sur toiture : Installer un filet (Obligatoire si fibrociment) / garde-corps périphérique <input checked="" type="checkbox"/> Présence de 2 personnes obligatoire <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CACES / Autorisation de conduite
10-Travaux de terrassement à ciel ouvert - Concerné ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON						
.....	<input type="checkbox"/> Dégradation des réseaux <input type="checkbox"/> Ecrasement <input type="checkbox"/> Chute <input type="checkbox"/> Heurt	<input type="checkbox"/> S'informer de l'existence éventuelle de canalisations ou câbles souterrains pouvant se trouver dans la zone où les travaux sont entrepris. <input type="checkbox"/> S'assurer de l'équilibre des matériaux et objets présents à proximité de l'emplacement des fouilles (sinon les enlever ou les maintenir solidement) <input type="checkbox"/> Rédiger un permis de fouille (obligatoire) <input type="checkbox"/> Le travail sous cavage est interdit <input type="checkbox"/> Port du casque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Plan des canalisations à fournir <input type="checkbox"/> Plan des réseaux électriques à fournir <input type="checkbox"/> Permis de fouille

.....	<input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> Etablir un DICT <input type="checkbox"/> Autre(s) : <u>Consignes particulières :</u> <input type="checkbox"/> Pour les fouilles en tranchée de plus de 1, 3 m de hauteur et d'une largeur < à 2/3 x hauteur : les parois doivent être blindées, étrésoillonnées ou étayées. Les tranchées doivent être entourées de plinthes de 15cm min. <input type="checkbox"/> Pour les autres fouilles en tranchée, les parois doivent être aménagées afin de prévenir les éboulements. <input type="checkbox"/> Les tranchées présentant un risque pour le personnel doivent être balisées pour les opérations et en fin de journée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
-------------------------	-------------------------------------	--	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--

11-Utilisation d'engins, de moyen de levage et d'accessoires de levage (élingues) - Concerné ? OUI NON

.....	<input type="checkbox"/> Renversement <input type="checkbox"/> Chute de la charge – Ecrasement <input type="checkbox"/> Collisions véhicules <input checked="" type="checkbox"/> Heurt – Ecrasement <input type="checkbox"/> Electrocutation - <input type="checkbox"/> Electrification <input type="checkbox"/> Incendie <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input checked="" type="checkbox"/> Baliser la zone d'intervention <input checked="" type="checkbox"/> S'assurer de l'adéquation entre les capacités des accessoires de levage (CMU) et les charges manutentionnées. <input checked="" type="checkbox"/> Porter un casque à proximité des opérations de levage. <input checked="" type="checkbox"/> Moyens de retenue obligatoirement utilisé (ceinture et porte engin fermée, harnais, etc.) <input type="checkbox"/> Respecter la distance de sécurité entre l'engin/le moyen de levage et la ligne électrique. <small>Pour des tensions < 50000 Volts : distance = 3 m , Si la tension > 50000 Volts : distance = 5m</small> <input type="checkbox"/> Stopper les manœuvres dès qu'un piéton rentre dans la zone d'évolution des engins (sauf personne dirigeant une manœuvre) <input type="checkbox"/> Limiter la vitesse (Voir plan de circulation) <input checked="" type="checkbox"/> N'utiliser que des appareils et accessoires de levage identifiés, conformes, en bon état et vérifiés selon la périodicité en vigueur et selon CMU. <input type="checkbox"/> Si travaux sous charge : étayage obligatoire <input type="checkbox"/> Conduite charge et équipements de l'engin en position basse ou en marche arrière <input type="checkbox"/> Mouvement et manœuvre avec charge en position haute interdites. <input type="checkbox"/> Etablir un DICT <input type="checkbox"/> Autre(s) : <u>Consignes particulières :</u> <input type="checkbox"/> Le levage des personnes est interdit <input type="checkbox"/> Tous les organes de sécurité sont en bon état (signal de recul, klaxon, marche-pied, extincteur, rétroviseur) <input type="checkbox"/> A l'arrêt : les engins doivent être immobilisés avec du matériel adapté. Garder la clé de contact, caler les roues, pas d'équipement en suspension ou en élévation.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CACES adapté <input type="checkbox"/> Autorisation de conduite obligatoire
--	--	---	--------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--

12-Maintenance d'engin - Concerné ? OUI NON

.....	<input type="checkbox"/> Ecrasement <input type="checkbox"/> Chute <input type="checkbox"/> Blessures <input type="checkbox"/> Pollution <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> Porter les EPI <input type="checkbox"/> Immobiliser l'engin avec du matériel adapté : garder la clé de contact, caler les roues, pas d'équipement en suspension (sauf étayage sécurisé). <input type="checkbox"/> Récupérer les huiles usagées et déchets, assurer leur traitement et absorber les fuites avec un matériau absorbant adapté. <input type="checkbox"/> Balisage de la zone de maintenance <input type="checkbox"/> Intervention sur zone dédiée <input type="checkbox"/> Autre(s) : <u>Consignes particulières</u> <input type="checkbox"/> Les maintenances s'effectuent sur une zone prévue à cet usage (propre, stable et si possible imperméabilisée). <input type="checkbox"/> Les vidanges sur le sol sont interdites <input type="checkbox"/> En cas d'intervention sur une zone en exploitation, aménager une zone propre isolée des déchets, par exemple par une bâche. <input type="checkbox"/> Pas de déchets dans les réseaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
---	--	---	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--

13-Manutentions manuelles - Concerné ? OUI NON

.....	<input type="checkbox"/> Chute de charges, écrasement <input type="checkbox"/> Douleurs lombaires ou autres <input type="checkbox"/> Blessures <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> Respect des gestes et postures de sécurité : se rapprocher le plus possible de la charge, rechercher des appuis stables, travail avec la force des cuisses, maintenir la colonne vertébrale droite <input type="checkbox"/> Utiliser des moyens de manœuvre mécanisés si charges trop lourdes <input type="checkbox"/> Port des EPI adaptés (gants, chaussures, ...) <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
---	---	--	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--

14-Utilisation d'outils portatifs, électriques, pneumatiques, thermiques... - Concerné ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON						
.....	<input checked="" type="checkbox"/> Blessures diverses <input type="checkbox"/> Electrification <input type="checkbox"/> Autres(s) :	<input checked="" type="checkbox"/> Utiliser des outils conformes, en bon état et suivant les prescriptions du fournisseur <input type="checkbox"/> Vérifier l'état des fils et prises électriques <input checked="" type="checkbox"/> Utiliser les EPI adéquats (gants, lunette, ...) <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
15-Travaux sur machine ou matériel - Concerné ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON						
Travaux sur réseaux et circuits (hydrauliques, électriques, ...)	<input type="checkbox"/> Sectionnement <input type="checkbox"/> Entraînement <input type="checkbox"/> Ecrasement <input type="checkbox"/> Arrachement <input type="checkbox"/> Projection <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> Utiliser du matériel conforme et en adéquation avec les prescriptions du constructeur. <input type="checkbox"/> S'assurer de la présence et du parfait état des dispositifs de sécurité (carters, Arrêt d'urgence,...) <input type="checkbox"/> Identifier les organes de coupures à utiliser <input type="checkbox"/> Consigner l'installation : <input type="checkbox"/> Signaler la consignation (affichage) <input type="checkbox"/> Effectuer un test de fonctionnement du matériel avant toute remise en service (vérifier la bonne place des dispositifs de protection et de sécurité) <input type="checkbox"/> Etablir un DICT <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Attestation de consignation
16-Travail par point chaud - Opération d'oxycoupage ou de soudure - Concerné ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON						
.....	<input type="checkbox"/> Projections, incendie <input type="checkbox"/> Brûlures <input type="checkbox"/> Coupures <input type="checkbox"/> Pollution des eaux souterraines (géomembrane) <input type="checkbox"/> Electrification <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> Rédiger le Permis de feu <input type="checkbox"/> Respecter les consignes du permis de feu <input type="checkbox"/> Porter les EPI adéquats (1/2 masque à assistance respiratoire) <input type="checkbox"/> Utiliser du matériel conforme, en bon état et en adéquation avec les prescriptions du constructeur <input type="checkbox"/> Utiliser du matériel TBT en enceinte métallique <input type="checkbox"/> Utiliser une hotte aspirante <input type="checkbox"/> Consigner les outils dans un endroit sûr et fermé <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Permis de feu à établir <input type="checkbox"/> Agrément soudeur (à photocopier et à conserver avec le plan de prévention) <input type="checkbox"/> Géomembrane : attestation de formation (Asqual)
17-Opérations de chargement ou déchargement - Concerné ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON						
.....	<input type="checkbox"/> Chute de la charge - Ecrasement <input type="checkbox"/> Collisions véhicules <input type="checkbox"/> Heurt – Ecrasement <input type="checkbox"/> Chimique (contact produits, déchets, ...) <input type="checkbox"/> Renversement <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> Utilisation d'engins de levage <input type="checkbox"/> Manipulation de produits chimiques <input type="checkbox"/> Circulation sur site <input type="checkbox"/> Baliser la zone d'intervention <input type="checkbox"/> Calage/arrimage à la charge exclusive du transporteur (sanglage, ...) <input type="checkbox"/> Etablir un DICT <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CACES 10 autorisation de conduite (porte chars)
18-Utilisation / Manipulation de produits chimiques/dangereux – Concerné ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON						
Hydrocarbures (ventilateur thermique)	<input checked="" type="checkbox"/> Brûlures – Irritations <input checked="" type="checkbox"/> Incendie <input checked="" type="checkbox"/> Pollution <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input checked="" type="checkbox"/> Porter les EPI adéquats (gants – masque à gaz, masque poussières – lunettes - combinaison) <input type="checkbox"/> Utiliser les systèmes de ventilation / d'aspiration <input checked="" type="checkbox"/> Etiqueter les contenants <input checked="" type="checkbox"/> Stocker les produits sur rétention (s'assurer de leur compatibilité) et prévoir de l'absorbant <input type="checkbox"/> Réaliser l'intervention sur sol imperméable et aire de dépotage <input checked="" type="checkbox"/> S'assurer qu'aucun travail par point chaud ne sera réalisé à proximité des produits inflammables. <input type="checkbox"/> Contrôler les dispositifs en place (douche, rince-œil, ...) <input type="checkbox"/> Identifier les canalisations et utiliser les détrompeurs <input type="checkbox"/> Mise à la terre <input type="checkbox"/> Présence d'une personne équipée (rince œil, ...) lors des dépotages de produits dangereux <input type="checkbox"/> Formation du personnel aux risques chimiques <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> FDS <input type="checkbox"/> Déchets avec BSD : Evacuer selon filières autorisées (Interdiction de rejets dans les réseaux)

19-Risque biologique (STEU, STEP, Réseau assainissement, milieu naturel, ...) - Concerné ? OUI NON

.....	<input type="checkbox"/> Risque microbiologique <input type="checkbox"/> Risque biologique <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> Port des EPI (gants – chaussures – vêtement – masque) <input type="checkbox"/> Hygiène : Laver les mains <input type="checkbox"/> Lavage et désinfection préalable avant intervention du matériel <input type="checkbox"/> Interdiction de fumer, boire ou manger en dehors des zones dédiées <input type="checkbox"/> Autre(s) : <u>Consignes particulières</u> <input type="checkbox"/> Signaler les allergies éventuelles : <input type="checkbox"/> Protéger les blessures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
---	--	--	--------------------------	--------------------------	--------------------------

20-Co-activité avec d'autres entreprises extérieures présentes – Concerné ? OUI NON

--	--	--	--	--	--

CONSIGNES SPECIFIQUES à l'environnement

DESCRIPTION DES ACTIVITES	Impactes	MESURES DE PREVENTION (actions)	Qui réalise les actions			DOCUMENTS NECESSAIRES
			E.E	E.U	S.T	
	<input checked="" type="checkbox"/> Déchets solides <input checked="" type="checkbox"/> Déchets Liquides	<input checked="" type="checkbox"/> Recueil intégral sans mélange et identification <input checked="" type="checkbox"/> Envoi s/centre d'élimination + bordereau de suivi <input checked="" type="checkbox"/> Vérification d'acceptabilité dans les égouts <input type="checkbox"/> Aucun déchet vert ne doit être brûlé, mais éliminé conformément à la réglementation en vigueur (broyé et composté) <input checked="" type="checkbox"/> Stockage en rétention	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Utilisation de produit risquant de contaminer 1 nappe ,1 cours d'eau ,1 source ou 1 réservoir d'eau potable par infiltration dans le sol ou par contact	<input checked="" type="checkbox"/> Utilisation d'hydrocarbure <input type="checkbox"/> Utilisation d'Huile <input type="checkbox"/> Stockage de produits chimique <input type="checkbox"/> Utilisations d'engins	<input checked="" type="checkbox"/> Bac de rétention <input type="checkbox"/> Huiles bio <input checked="" type="checkbox"/> Stockage en rétention <input checked="" type="checkbox"/> Absorbants spéciaux produits chimiques et absorbant spéciaux hydrocarbures <input type="checkbox"/> Engins conforme à la réglementation et en bon état sans fuite de flexible hydraulique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Travaux à proximité d'un cours d'eau / zone humide	<input type="checkbox"/> la création d'ornières	<input type="checkbox"/> équiper les véhicules de pneus basse pression <input type="checkbox"/> Interdiction de travailler dans le cours d'eau, ni de le traverser avec des engins <input type="checkbox"/> Etre en conformité avec la Loi sur l'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Travaux dans un PPI, PPR	<input type="checkbox"/> pollution par ruissellement <input type="checkbox"/> Gestion des rémanents et stockage de bois	<input type="checkbox"/> Travaux par temps sec <input type="checkbox"/> Pneus basse pression <input type="checkbox"/> Ne pas stationner à l'intérieur du PPI sauf véhicules indispensable à la journée <input type="checkbox"/> Interdiction de recharge en carburant dans un PP et dans un PPR <input type="checkbox"/> Pose d'une buse obligatoire plus filtre à paille pour le franchissement des cours d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Fin de l'intervention

<i>Ex : Remettre en place (ranger et rendre propre) la zone de travail - Remettre en place les protections et l'ensemble des organes de sécurité et les tester - Faire valider à une personne de la société les travaux réalisés – Enlever les déchets selon les filières autorisées</i>				
--	--	--	--	--

SIGNATURES DES PARTIES - PRISE EN COMPTE DES CONSIGNES

	ENTREPRISE UTILISATRICE Resp. de site ou délégataire		ENTREPRISE EXTERIEURE Resp. de site ou délégataire		SOUS-TRAITANTS Resp. entreprise et intervenants	
ENTREPRISE						
NOM						
FONCTION						
DATE						
VISA						

Par le plan de prévention l'EU et l'EE certifient avoir transmis et fait connaître et comprendre à l'ensemble de leurs salariés et des sous-traitants concernés par l'opération, l'intégralité des informations qu'il contient. Chaque entreprise s'engage à respecter et appliquer les mesures décidées. Le non-respect de ces mesures pourra entraîner la suspension de l'intervention.

Un exemplaire de l'analyse des risques doit être présent sur le lieu de l'opération ou à proximité immédiate.

Arrêté du 19 mars 1993 – Liste des travaux dangereux

1. Travaux exposant à des rayonnements ionisants.
2. Travaux exposant à des substances et préparations explosives, comburantes, extrêmement inflammables, facilement inflammables, très toxiques, toxiques, nocives, cancérigènes, mutagènes, toxiques vis-à-vis de la reproduction, au sens de l'article R. 231-51 du Code du travail (*article qui spécifie les définitions des substances et préparations*)
3. Travaux exposant à des agents biologiques pathogènes.
4. Travaux effectués sur une installation classée faisant l'objet d'un plan d'opération interne en application de l'article 17 du décret no 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié.
5. Travaux de maintenance sur les équipements de travail, autres que les appareils et accessoires de levage, qui doivent faire l'objet des vérifications périodiques prévues à l'article R. 233-11 du Code du travail, ainsi que les équipements suivants : - véhicules à benne basculante ou cabine basculante : - machines à cylindre ; machines présentant les risques définis aux deuxième et troisième alinéas de l'article R. 233-29 du Code du travail (*risques liés à la dissipation des énergies- Exemples: presses, toupies, réservoirs d'air, supprimeur d'eau, dispositifs à contrepoids, condensateurs, batteries...*).
6. Travaux de transformation au sens de la norme NF P82-212 sur les ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques, trottoirs roulants et installations de parcage automatique de voitures.
7. Travaux de maintenance sur installations à très haute ou très basse température.
8. Travaux comportant le recours à des ponts roulants ou des grues ou transstockeurs
9. Travaux comportant le recours aux treuils et appareils assimilés mus à la main, installés temporairement au-dessus d'une zone de travail ou de circulation.
10. Travaux exposant au contact avec des pièces nues sous tension supérieure à la TBT.
11. Travaux nécessitant l'utilisation d'équipements de travail auxquels est applicable l'article R. 233-9 du Code du travail (*équipements avec des risques résiduels et nécessitant la désignation de travailleurs ayant reçus la formation et les instructions nécessaires pour leur utilisation, leur maintenance ou leur modification*).
12. Travaux du bâtiment et des travaux publics exposant les travailleurs à des risques de chute de hauteur de plus de 3 mètres, au sens de l'article 5 du décret no 65-48 du 8 janvier 1965 (*disposition abrogée par le décret 2004-924 du 1er Septembre 2004 relatif aux travaux temporaires en hauteur*).
13. Travaux exposant à un niveau d'exposition sonore quotidienne supérieure à 90 dB (A) ou à un niveau de pression acoustique de crête supérieure à 140 dB.(niveaux à porter à 85 dB(A) et 137 dB(C)-Décret n°2006-892 du 19 Juillet 2006 relatif à la protection des travailleurs contre le bruit)
14. Travaux exposant à des risques de noyade.
15. Travaux exposant à un risque d'ensevelissement.
16. Travaux de montage, démontage d'éléments préfabriqués lourds, visés à l'article 170 du décret no 65-48 du 8 janvier 1965.
17. Travaux de démolition